



Philosophie et foi Chrétienne (B.Th) (TH 7083)

Objectifs du cours

Professeur

Meine Veldman, Ph. D.

Courriel meine73@yahoo.com

meine73@yahoo.com

Adresse Faculté de Théologie

Évangélique (FTE) 10710, AV. Hamelin Montréal (Qc.) H2B 2G1 **Téléphone** (514) 526-2003

Courriel Registraire

Site Web

remettre

www.fteacadia.com

Dates à retenir

Semaine de lecture:

: Examen Mi- Session
: Examen Final
: Dissertation à

1. Ce cours a pour but d'étudier l'histoire de la philosophie en occident et la perspective de Herman Dooyeweerd (1894-1977). Dooyeweerd était un philosophe réformé dont la pensée philosophique novatrice exerça une influence considérable.

- 2. Le cours vise à remettre en cause, avec Dooyeweerd, l'affirmation centrale de la période moderne, mais aussi postmoderne, à savoir l'autonomie de la pensée humaine.
- 3. À travers l'étude de divers textes, dont son ouvrage, *Au crépuscule de la pensée occidentale*, l'étudiant approfondira sa philosophie réformée, tout en restant ouvert à toute considération positive et critique.

Méthode pédagogique

- 1. Des exposés par le professeur.
- 2. Dialogue, échange et discussion avec les étudiants.
- 3. Des lectures et des devoirs à réaliser en dehors des heures de cours.

Évaluations

Vous serez évalués selon les critères suivants :

- 1. **Deux examens** sur le contenu du cours présenté par le professeur (60 % de la note finale).
- 2. **Une dissertation/un essai** de 10-15 pages sur un sujet approuvé par le professeur **(30%)** Consultez le document *« La présentation matérielle. »*

Présentation Matérielle

- Les travaux écrits doivent être conformes aux normes de la Faculté; voir les ressources fournies dans la « zone étudiante » en ligne sur le site http://etudiants.fteacadia.ca, rubrique « Outils de rédactions ». Un guide et un modèle Word ou Open Office sont disponibles.

Manuels exigés pour le cours

- Herman Dooyeweerd, *Au crépuscule de la pensée occidentale*. *Enquêtes sur l'autonomie supposée de la pensée philosophique*. trad. Par Vincent Marty-Terrain. Édité par Yannick Imbert, Éditions Kérygma, Collection Aréopage, 2018.
- Un paquet de notes par le professeur sera distribué pendant le trimestre.

Contenu du cours

Cours 1--- Introduction à la philosophie occidentale: les présocratiques et Platon

Cours 2---Aristote

Cours 3---Thomas d'Aquin et Martin Luther sur la raison et la foi

Cours 4---Martin Luther et Jean Calvin sur la raison et la foi

Cours 5---L'examen mi-session

Cours 6--- L'autonomie supposée de la pensée philosophique (I-II) (Dooyeweerd, pp. i-57; les questions 1-15 sur les pages 56-57)

Cours 7--- Le sens de l'histoire et la vision historiciste du monde et de la vie (I) (Dooyeweerd, pp. 59-78; les questions 1-8 sur page 78)

Cours 8--- Le sens de l'histoire et la vision historiciste du monde et de la vie (II) (Dooyeweerd, pp. 79-105; les questions 1-12 sur page 105)

Cours 9---Philosophie et Théologie (I) (Dooyeweerd, pp. 107-124; les questions 1-7, 1-2 sur page 124)

Cours 10---Philosophie et Théologie (II) (Dooyeweerd, pp. 125-149; les questions 1-7, 1-5 sur les pages 148-149)

Cours 11---Philosophie et Théologie (III) (Dooyeweerd, pp. 151-165; les questions 1-5 sur page 164)

Cours 12---Qu'est-ce que l'homme? (Dooyeweerd, pp. 167-198; les questions 1-7; 1-5 sur page 188)

Le plagiat

Qu'est-ce que c'est le plagiat?

a. Si vous citez un auteur sans indiquer vos sources, vous lui volez ses idées. Nous vous encourageons à inclure des citations dans vos devoirs mais pour chacune d'entre elle vous devez absolument mettre une note pour indiquer le nom de son auteur, le livre et la page cités. Nous disposons de plusieurs moyens pour vérifier votre travail. Si nous trouvons du plagiat, la note est zéro.

Quelques principes :

- **b.** Pour le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.
- i. Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, *Guide du savoir écrire*).
- ii. Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.
- iii. Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : " M. Blanc affirme ", " Mme Rose dit ", " il y a cinq possibilités ", etc.
- iv. Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre propre pensée; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.
- v. Tout plagiat, toute tricherie, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation constitue une infraction et sera l'objet de sanctions disciplinaires.
- vi. Dans tous les cas où le Doyen de la faculté constate qu'une infraction a été commise, il imposera la note zéro pour le cours, l'examen ou le travail concerné. Il peut en outre saisir le Comité directeur de l'infraction et celle-ci peut être sanctionnée par l'exclusion du programme, la suspension ou le renvoi de la Faculté.

Les extensions

En ce qui concerne les extensions, pour la règle générale, ce n'est pas au professeur de trancher. Voici la règle suivante:

« Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, *dans les huit jours qui suivent la date fixée* pour la remise du travail, ne justifie, *par écrit*, son retard auprès du Doyen. La lettre de l'étudiant doit indiquer le cours concerné, la partie de l'évaluation en cause (travail de trimestre, examen, test) et le *motif* pour lequel il ne s'est pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail. Si le Doyen, en consultation avec le professeur concerné, estime la justification valable, il accordera un nouveau délai qui est normalement de 3 semaines. Le délai est plus court pour les cours concentrés. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours. »





Philosophie et foi Chrétienne (Maîtrise) (TH 7083)

Objectifs du cours

Professeur

Meine Veldman, Ph. D.

Courriel

meine73@yahoo.com

Adresse

Faculté de Théologie Évangélique (FTE) 10710, AV. Hamelin Montréal (Qc.) H2B 2G1 **Téléphone** (514) 526-2003

Courriel Registraire

Site Web

remettre

www.fteacadia.com

Dates à retenir

Semaine de lecture:
: Examen Mi- Session
: Examen Final
: Dissertation à

- 1. Ce cours a pour but d'étudier l'histoire de la philosophie en occident et la perspective de Herman Dooyeweerd (1894-1977). Dooyeweerd était un philosophe réformé dont la pensée philosophique novatrice exerça une influence considérable.
- 2. Le cours vise à remettre en cause, avec Dooyeweerd, l'affirmation centrale de la période moderne, mais aussi postmoderne, à savoir l'autonomie de la pensée humaine.
- 3. À travers l'étude de divers textes, dont son ouvrage, *Au crépuscule de la pensée occidentale*, l'étudiant approfondira sa philosophie réformée, tout en restant ouvert à toute considération positive et critique.

Méthode pédagogique

- 1. Des exposés par le professeur.
- 2. Dialogue, échange et discussion avec les étudiants.
- 3. Des lectures et des devoirs à réaliser en dehors des heures de cours.

Évaluations

Vous serez évalués selon les critères suivants :

- 1. **Deux examens** sur le contenu du cours présenté par le professeur (60 % de la note finale).
- 2. **Une dissertation/un essai** de 20-25 pages sur un sujet approuvé par le professeur **(30%)** Consultez le document *« La présentation matérielle. »*

Présentation Matérielle

Les travaux écrits doivent être conformes aux normes de la Faculté; voir les ressources fournies dans la « zone étudiante » en ligne sur le site http://etudiants.fteacadia.ca, rubrique « Outils de rédactions ». Un guide et un modèle Word ou Open Office sont disponibles.

Manuels exigés pour le cours

- Herman Dooyeweerd, Au crépuscule de la pensée occidentale. Enquêtes sur l'autonomie supposée de la pensée philosophique. trad. Par Vincent Marty-Terrain. Édité par Yannick Imbert, Éditions Kérygma, Collection Aréopage, 2018.
- Un paquet de notes par le professeur sera distribué pendant le trimestre.

Contenu du cours

Cours 1--- Introduction à la philosophie occidentale: les présocratiques et Platon

Cours 2---Aristote

Cours 3---Thomas d'Aquin et Martin Luther sur la raison et la foi

Cours 4---Martin Luther et Jean Calvin sur la raison et la foi

Cours 5---L'examen mi-session

Cours 6--- L'autonomie supposée de la pensée philosophique (I-II) (Dooyeweerd, pp. i-57; les questions 1-15 sur les pages 56-57)

Cours 7--- Le sens de l'histoire et la vision historiciste du monde et de la vie (I) (Dooyeweerd, pp. 59-78; les questions 1-8 sur page 78)

Cours 8--- Le sens de l'histoire et la vision historiciste du monde et de la vie (II) (Dooyeweerd, pp. 79-105; les questions 1-12 sur page 105)

Cours 9---Philosophie et Théologie (I) (Dooyeweerd, pp. 107-124; les questions 1-7, 1-2 sur page 124)

Cours 10---Philosophie et Théologie (II) (Dooyeweerd, pp. 125-149; les questions 1-7, 1-5 sur les pages 148-149)

Cours 11---Philosophie et Théologie (III) (Dooyeweerd, pp. 151-165; les questions 1-5 sur page 164)

Cours 12---Qu'est-ce que l'homme? (Dooyeweerd, pp. 167-198; les questions 1-7; 1-5 sur page 188)

Le plagiat

Qu'est-ce que c'est le plagiat?

a. Si vous citez un auteur sans indiquer vos sources, vous lui volez ses idées. Nous vous encourageons à inclure des citations dans vos devoirs mais pour chacune d'entre elle vous devez absolument mettre une note pour indiquer le nom de son auteur, le livre et la page cités. Nous disposons de plusieurs moyens pour vérifier votre travail. Si nous trouvons du plagiat, la note est zéro.

Quelques principes:

- **b.** Pour le monde académique, le plagiat est le pire crime que l'on puisse commettre. Il est donc important de connaître quelques principes de la rédaction universitaire afin d'éviter le plagiat.
- i. Toute citation, toute idée importante tirée de vos sources doit être attribuée à son auteur. Les notes en bas de page ou les références entre parenthèses dans le texte servent à cette fin (voir le chap. 14 de Jean-Paul Simard, *Guide du savoir écrire*).
- ii. Habituellement, on limite à trois ou quatre le nombre de citations de trois lignes ou plus (tirées des sources secondaires) dans une dissertation de 2000 mots.
- iii. Il faut que la dissertation soit, autant que possible, rédigée dans les propres mots de l'étudiant. Si vous voulez faire allusion à l'œuvre d'un auteur, il faut le signaler comme suit : " M. Blanc affirme ", " Mme Rose dit ", " il y a cinq possibilités ", etc.
- iv. Les citations et les idées des autres servent uniquement à stimuler ou à guider notre propre pensée; elles ne la remplacent pas. Il faut être toujours critique et veiller à ce que le sens de la citation s'intègre dans votre argument ou votre discussion. Consultez votre professeur si vous êtes incertain.
- v. Tout plagiat, toute tricherie, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation constitue une infraction et sera l'objet de sanctions disciplinaires.
- vi. Dans tous les cas où le Doyen de la faculté constate qu'une infraction a été commise, il imposera la note zéro pour le cours, l'examen ou le travail concerné. Il peut en outre saisir le Comité directeur de l'infraction et celleci peut être sanctionnée par l'exclusion du programme, la suspension ou le renvoi de la Faculté.

Les extensions

En ce qui concerne les extensions, pour la règle générale, ce n'est pas au professeur de trancher. Voici la règle suivante:

« Si un travail n'est pas remis, ou si un examen n'est pas écrit à la date fixée par le professeur, la note zéro est attribuée, à moins que l'étudiant, dans les huit jours qui suivent la date fixée pour la remise du travail, ne justifie, par écrit, son retard auprès du Doyen. La lettre de l'étudiant doit indiquer le cours concerné, la partie de l'évaluation en cause (travail de trimestre, examen, test) et le motif pour lequel il ne s'est pas présenté à l'examen ou n'a pas remis son travail. Si le Doyen, en consultation avec le professeur concerné, estime la justification valable, il accordera un nouveau délai qui est normalement de 3 semaines. Le délai est plus court pour les cours concentrés. Si la demande est refusée, la note zéro est attribuée à cette partie de l'évaluation du cours. »